

Pour un tarif unique et même la gratuité : l'ABF rejoint le communiqué de l'ACIM

A l'heure où les politiques publiques, qu'elles soient éducatives ou culturelles font de l'éducation artistique et culturelle une priorité, l'ACIM regrette que nombre de collectivités territoriales pratiquent encore, dans les bibliothèques dont elles ont la charge, une disparité de tarif entre le prêt des supports imprimés et celui des autres supports, musicaux (CD) et vidéo (DVD), limitant par là même l'accès des publics à la culture musicale et cinématographique.

Lire le communiqué sur [le site de l'ACIM](#)